



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article276>

# Forum des Organisations Nationales des Droits Humains en Mauritanie : Déclaration

- Z - Archives - Discours du Président Sidioca -



Date de mise en ligne : lundi 2 juillet 2007

---

Union des Forces de Progrès

---

Forum des Organisations Nationales des Droits Humains en Mauritanie -FONADH

COMMUNIQUE Le 29 juin 2007 est une date mémorable dans l'histoire contemporaine de la Mauritanie. En effet, après l'adresse du Président de la République, M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi, au sujet du passif humanitaire et de l'esclavage, un soupir de soulagement est sorti des poitrines des mauritaniennes et des mauritaniens.

Ces sujets, réputés tabous par nombre de nos compatriotes pendant plus de deux décennies, sous le régime dictatorial du colonel Ould Taya, sont portés au devant de la scène nationale par le Premier Magistrat de la République.

Cette reconnaissance du passif humanitaire, de l'esclavage et, surtout, cet engagement solennel à favoriser le retour organisé des réfugiés avec l'assistance du HCR, est un pas important qu'il faut saluer et encourager.

Car, le passif humanitaire (génocide, exécution extrajudiciaire) n'est pas seulement un crime abominable, c'est aussi une manifestation ignoble d'exclusion. L'unité de l'ensemble des composantes du peuple mauritanien, déjà très fragile à l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, a été rudement compromise par les crimes commis sous le régime dictatorial de Ould Taya. Et, beaucoup de nos compatriotes ont été abusés par une propagande raciste et anti-nationale.

Le discours de M. Le Président de la République représente, pour les militants et dirigeants des organisations de droits de l'homme, mais aussi pour tous les citoyens mauritaniens épris de paix et de justice, un espoir énorme. Il reste que ce discours ne peut être que le début d'un processus, qui devra aboutir à un plus large consensus sur la cohabitation fraternelle et paisible entre les différentes composantes de la Mauritanie, notre chère patrie.

En outre la question de l'esclavage et de ses séquelles, crime contre humanité mérite un traitement plus complet (caractérisation, criminalisation, mesure d'accompagnement), en vue de son éradication réelle.

Il est à la fois opportun et urgent de mettre en oeuvre des solutions concertées pour le retour des réfugiés restés en dehors du territoire national et la réparation des préjudices de l'ensemble des hommes et des femmes qui avaient subi ce crime de bannissement.

Ces solutions passent nécessairement par une concertation avec les victimes elles-mêmes et/ou leurs ayant droit, réunis au sein d'associations représentatives. La responsabilité de l'Etat mauritanien reste toutefois pleine et entière.

Les organisations regroupées au sein du FONADH s'engagent solennellement à ne ménager aucun effort pour apporter leur contribution à la solution des problèmes évoqués, dans la transparence et un esprit constructif.

Fait à Nouakchott, le 30 juin 2007

Ont signé :

- ▶ Association des Femmes Chefs de Familles (AFCF)
- ▶ Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH)
- ▶ Comité de Solidarité avec les Victimes de Violations des droits de l'Homme en Mauritanie (CSVVDHM)
- ▶ Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES)

Mauritanie)

- ▶ Nous les Enfants
- ▶ SOS - Esclaves
- ▶ Collectif des familles des Détenus politiques
- ▶ Collectif des Familles Séparées par la Déportation
- ▶ Collectif des Fonctionnaires et Travailleurs Victimes des Evénements de 1989 - 1991
- ▶ Collectif des Fonctionnaires de la Police Victimes des Evénements de 1989 - 1991
- ▶ Collectif des Rescapés Anciens Détenus Politiques Civils Torturés
- ▶ Collectif des Veuves
- ▶ Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Mauritanie
- ▶ Enfance Sans Partage
- ▶ Ligue Africaine des Droits de l'Homme (Section Mauritanie)

Source : FONADH